

*Paris collectifs sportifs—Loi*

Voyons les indices que nous fournit le projet de loi. Pour institutionnaliser les jeux, le gouvernement est obligé de proposer des amendements au Code criminel. Cela devrait nous mettre la puce à l'oreille et nous faire comprendre que ce projet est tout à fait inacceptable. Si les jeux ont été interdits tout ce temps par le Code criminel, c'est parce que la société estimait qu'ils avaient quelque chose d'anormal. Les jeux étaient illégaux parce qu'ils étaient considérés comme nuisibles à la société. Ce n'est pas, monsieur le Président, parce que cette pratique devient légale qu'elle est juste pour autant. Ce n'est pas parce que les jeux sont légalisés qu'ils n'en continuent pas moins à être préjudiciables.

Demandons-nous en quoi cette mesure est inacceptable. Pour commencer, le succès des jeux de hasard repose sur le fait que la plupart de ceux qui participent vont perdre. Tout s'écroule s'il y a plus de gagnants que de perdants. La loterie ne sera pas alors une réussite commerciale. Comme d'autres députés l'ont signalé, il est immoral pour un gouvernement d'institutionnaliser un système où il doit forcément y avoir plus de perdants que de gagnants. Le gouvernement qui veut s'enrichir aux dépens des perdants agit contrairement à la morale. Cette mesure est répréhensible et diamétralement opposée au mode de vie et au code de moralité des Canadiens.

Elle est également à blâmer parce qu'elle bouscule les sources habituelles de la satisfaction humaine. Nous convenons tous que l'homme est fondamentalement créateur, que la créativité est son instinct le plus profond. Je ne nie pas que nous ressentons tous une excitation passagère à bénéficier d'une aubaine. Nous nous réjouissons tous quand un cadeau nous tombe du ciel. Mais c'est autre chose qu'un sentiment de satisfaction.

Si c'est dans notre nature d'être créateurs, monsieur le Président, alors il me semble que le bonheur se trouve davantage dans la satisfaction que dans l'exaltation passagère. La seule façon d'y parvenir est de satisfaire notre instinct créateur, de laisser parler notre créativité. Ainsi, la plus grande satisfaction de l'homme lui vient de ses réalisations et non pas des aubaines qui lui tombent du ciel. Dans cette proposition on retrouve une tentative pour stimuler le désir chez l'humain, afin d'empêcher toute satisfaction. Ce n'est pas un service à rendre aux Canadiens et on nie, ce faisant, l'expérience humaine.

On finira par en arriver, monsieur le Président, à un gouvernement encourageant l'illusion d'une richesse instantanée, ce qui empêchera les gens de retirer la satisfaction que l'on connaît lorsqu'on crée quelque chose de ses propres mains. Notre population sera entretenue de plus en plus dans l'illusion d'une richesse instantanée possible alors que dans la vie on sait fort bien que ce n'est pas comme cela que les choses se passent. La plupart du temps nous devons travailler pour obtenir quelque chose. Prenons le cas des annonces publicitaires pour la Super-Loto. On nous donne une représentation de la richesse en nous présentant des personnes ayant réussi dans la vie au yacht-club. Ces personnes s'assoient à une table et l'une d'entre elles demande à l'autre si elle a fait fortune dans les textiles ou la construction navale et l'autre de lui répondre: «non, j'ai gagné à Loto-Canada». Vous n'avez plus à investir ni à travailler. Vous n'avez plus à faire preuve d'ingéniosité ni à prendre des risques. Il vous suffit d'acheter un billet pour gagner instantanément, devenir rentier et vous faire votre place au soleil.

Nous entretenons cette illusion d'un succès instantané. Nous disons au chômeur que pour être riche, il lui faut acheter des billets. Nous avons toujours dit aux jeunes qu'il leur fallait investir tôt pour assurer leurs vieux jours. Nous leurs disons maintenant qu'en économisant quelques dollars et en achetant un billet de Loto-Select ou de Loto-Canada ou en participant à des paris collectifs, ils auront la chance d'être riches du jour au lendemain. On oublie cependant de donner le pourcentage de réussite. On passe sous silence le fait qu'il est de un sur un million ou, comme un député l'a signalé hier, qu'on a plus de chance d'être frappé par la foudre que de gagner le gros lot.

Je me souviens qu'il y a bien des années, monsieur le Président, alors que j'étais adolescent et que je travaillais aux usines Fraser, j'ai côtoyé un jeune homme de mon âge à l'époque, 18 ou 19 ans. Il travaillait là depuis quelques années déjà et il en était à construire sa troisième maison. Je suis persuadé que à l'heure actuelle il a très bien réussi dans la vie, mais mes collègues de gauche me demanderont comment il a pu s'enrichir ainsi. Selon eux, il ne mérite pas tout cet argent. Et bien, le fait est qu'il a commencé tôt à travailler dur et qu'il a épargné. Avec le système qu'il nous propose d'adopter tout de suite, le gouvernement veut saper cette éthique du travail. Il veut des solutions instantanées. Ce programme est mauvais car il contribue à créer un monde malsain de fantasmes et d'illusions.

• (1550)

Troisièmement, parce qu'il surimpose les gens à faibles revenus. Nous voyons bien là l'hypocrisie du gouvernement. D'une part, il établit des programmes sociaux, que ce soit l'assurance-chômage, les subventions ou tout autre programme—et on sait avec quel plaisir il distribue ces subventions—et de l'autre, il instaure un programme qui lui permettra de soutirer de l'argent à des gens à faibles revenus puisque, comme d'autres députés l'ont fait remarquer, les statistiques révèlent régulièrement que ce sont les gens les moins bien nantis de la société qui jouent le plus à la loterie.

Je vois le ministre présent, celui-là même qui nous impose ce programme. Il est instructif de noter qu'on ne voit pas de kiosques de Loto Canada dans le hall des banques. Dans les centres commerciaux, on n'en voit pas juste en face des banques. On ne voit aucun de ces kiosques dans les tours d'acier et de verre abritant des sièges sociaux d'entreprises. Où voit-on ces kiosques? Directement en face et parfois même à l'intérieur des épiceries, ou encore dans les mails intérieurs des centres commerciaux. On met l'accent sur l'instinct de consommation, et non pas sur l'investissement. On fait appel à un désir de gratification immédiate au lieu de compter sur le désir d'assurer son avenir. Les exploitants et le gouvernement ne savent que trop bien que les affaires seraient médiocres si l'on plaçait ces kiosques dans les banques ou juste en face des banques, car les clients des banques pensent à leur avenir. Ils ne recherchent pas la gratification immédiate. Ils cherchent à faire fructifier leurs investissements. Ils cherchent du travail.

Le fait que ces kiosques soient toujours situés là où les gens sont le plus vulnérables au désir de consommer est une bonne indication du groupe que l'on cherche à atteindre. Le système est immoral parce que le gouvernement veut s'en prendre à ceux qui peuvent le moins se permettre d'être victimes de ces